

Image not found or type unknown



Offre d'achat sélectionné sur dossier ?

Par **dodo26**, le **18/07/2016** à **21:36**

Bonjour,

Ma conjoint vient de signer un offre d'achat pour acheter une maison, le prix du bien est fixe car vendu par un juge des tutelles.

Nous sommes les premiers a avoir fait une offre, mais notre agent immo nous a dit que une autre personne a fait une offre aussi, et que maintenant il doit faire parvenir au juge notre dossier (impot et fiche de paye) pour que le juge et la famille choisissent un des deux dossiers (je rappelle que le prix est fixe).

La règle du premier arrivé premier servi peut elle ne pas s'appliquer?

Cette evaluation sur dossier est elle normal? (Ou lagence immo joue un jeu bizarre?)

Merci